

Campagne ATER 2023-2024

Décret n° 88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'ATER
dans les établissements publics d'enseignement supérieur

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR CONCERNANT L'EXERCICE DE FONCTIONS D'ATER

Je soussigné.e,.....certifie sur l'honneur :

N'avoir jamais exercé des fonctions d'ATER

Avoir exercé des fonctions d'ATER :

Académie	Etablissement	Période	
		Du	Au

et

- En cas de recrutement, et conformément aux articles 25 et 32 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droit et obligations des fonctionnaires, je m'engage à respecter l'obligation de neutralité et à exercer mes fonctions dans le respect du principe de laïcité. A ce titre, je m'abstiendrai notamment de manifester, dans l'exercice de mes fonctions, mes opinions religieuses.
- Pour les titulaires du doctorat recruté.e.s au titre des articles 2 1° ou 2 6°:
Je m'engage à me présenter à un concours de recrutement dans l'enseignement supérieur, conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 88-654 du 7 mai 1988 modifié.

Date et signature **obligatoire** du/de la candidat.e :

ATTESTATION DE SOUTENANCE DE THESE

(à joindre à votre dossier si vous postulez au titre de l'article 2 5° - document distinct autorisé)

Je soussigné-e,, directeur/rice de thèse de
Mr/Mme, certifie que celui/celle-ci soutiendra
sa thèse dans un délai d'un an à compter du 1^{er} septembre 2023.

Cachet de l'établissement obligatoire

Date et signature du/de la directeur/rice de thèse |